Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902050-20260616-2026_04_04-DE

MAIRIE DE

29270 PLOUNEVEZEL

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures zéro minute, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Stéphane COTTY :

Etaient présents :
Stéphane COTTY-Stéphane FAILLER-Murielle SANQUER-Sabrina LE ROUZIC-Denis VERGNAUD-Emmanuelle LE GALL-Emma HERVE-Mathieu PINSEC-Kevin COIGNAT-Aurélie CADIOU-Bernard MOLINE-Arthur ROLLAND -Ernest MANAC'H

Absents excusés :

Aurélie GUYADER donne procuration à Mathieu PINSEC

Sylvie FABIEN donne procuration à Sabrina LE ROUZIC

Arrivée de Sylvie Fabien à 18 h 20 minutes pour le point 2026 04 03

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Murielle SANQUER

Délibération 2026 04 04 : Subvention exceptionnelle APE

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de valider la demande de subvention exceptionnelle qui permettra de financer la sortie extrascolaire à Belle-Île du 30/03 au 3/04/2026, des élèves de Plounévézel.

Le coût total de ce séjour est de 11 298.00 TTC.

Le montant de la subvention à accorder à l'APE de Plounévézel est de 3 766.00 € représentant 1/3 du séjour.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité le montant de la subvention de 3 766.00 € à l'APE de Plounévézel.

Pour copie conforme,
Le 8 juin 2026

La secrétaire de séance,
Murielle SANQUER

Le Maire,
Stéphane COTTY

MAIRIE DE PLOUNEVEZEL (Finistère)